

Avis public



DEMANDES D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire prévue le 16 août 2010 à 19 h, au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, statuera sur trois demandes d'autorisation d'un usage conditionnel relativement à l'usage «lieu de culte» pour les établissements situés au:

- 4054, rue Jean-Talon Ouest (usage complémentaire)
- 7066-7072, chemin de la Côte-des-Neiges
- 7140, chemin de la Côte-des-Neiges (niveau supérieur)

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes.

DONNÉ À Montréal, ce 28 juillet 2010

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement